

LE PETIT COLLECTEUR

BULLETIN D'INFORMATION 11 NOVEMBRE 2018

DOSSIER pages 2-5

QUAND LA MÉTÉO S'AFFOLE...

ÉDITO



Avec ce nouveau numéro, je souhaitais revenir sur les événements du printemps dernier et de cet été : pluies torrentielles en juin, canicule en été, orages à répétition... Les aléas se sont multipliés avec

des conséquences graves pour certains d'entre vous. Ce sont 7 communes qui ont été déclarées en catastrophe naturelle sur le territoire du SIARE.

Le rôle positif joué par les ouvrages ainsi que les interventions multiples des équipes du SIARE ont montré combien il est judicieux - et même indispensable - de continuer notre plan de travaux, de consolider le suivi en temps réel du réseau, d'approfondir nos maîtrises du fonctionnement hydraulique des cours d'eau, de persévérer dans la gestion des eaux pluviales à la parcelle... Plus que jamais, il nous faut être vigilants pour augmenter la résilience de notre territoire aux aléas, c'est-à-dire sa capacité à s'adapter dans de bonnes conditions.

Mais force est de constater qu'une des raisons majeures expliquant l'ampleur des inondations

est liée à l'urbanisation : depuis des décennies, la densification urbaine que connaît notre territoire s'est traduite par une augmentation de l'intensité des ruissellements lors d'épisodes pluvieux et par une altération du comportement des cours d'eau, souvent couverts mais bien présents. Asséchées, les zones humides ne peuvent plus absorber les crues.

Alors que l'État impose aux communes de construire toujours plus et densifier le tissu urbain dans le cadre de la loi Alur, ces dernières inondations doivent nous amener à prendre du recul. Quelles sont les conséquences pour les habitants ? La préservation des derniers espaces naturels de notre territoire, des zones humides et des cours d'eau n'est-elle pas une question de bon sens dans un contexte d'évolution du climat, qui nous amène à devoir anticiper de nouveaux aléas ?

Il nous appartient d'intégrer tous ces enjeux dans nos projets : il s'agit de veiller à rendre les espaces urbains plus perméables, notamment en favorisant l'infiltration des eaux pluviales à la parcelle et en privilégiant la végétalisation des espaces.

Jean-Pierre ENJALBERT
Président du SIARE



Sommaire

TRAVAUX ET ÉTUDES - pages 6 - 7

Un schéma directeur d'assainissement à Bessancourt

Travaux à Saint-Prix, Bessancourt, Béthemont-la-Forêt et Chauvry

Étude de la qualité des eaux sur le territoire du SIARE

ENVIRONNEMENT - page 8

Des maquettes pédagogiques pour sensibiliser

Système individuel de traitement des eaux usées

QUAND LA MÉTÉO S'AFFOLE...

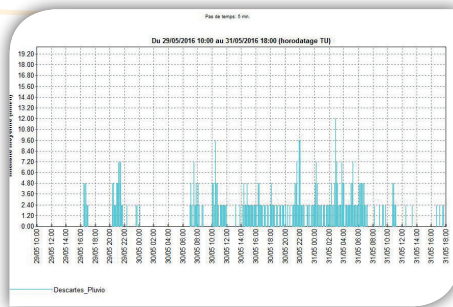
2018 serait-elle l'année de tous les extrêmes ? Pluies torrentielles et inondations au printemps, épisodes neigeux inhabituels en hiver, chaleurs estivales insupportables, fréquence élevée des orages... Les événements météorologiques se multiplient et nous interpellent. Le 12 juin 2018, les pluies ont provoqué des inondations sur plusieurs secteurs du territoire du SIARE. Quelles sont les causes ? Comment nous prémunir ? Ce dossier entend faire la lumière sur un événement révélateur.

PRINTEMPS 2016 ET 2018 : INONDATIONS AU PROGRAMME

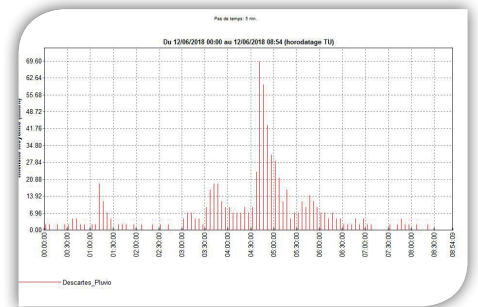
5 millions de mètres cubes d'eau se sont abattus sur le territoire du SIARE le 12 juin 2018. Cette pluie orageuse, exceptionnelle pour notre région, s'est concentrée sur **30 à 40 minutes**, avec une intensité maximale de 40,8 mm/h et une lame d'eau de 73,4 mm.

Concernant l'ensemble du territoire du SIARE, le phénomène a été très différent des pluies de mai 2016 qui avaient été peu intenses mais longues (plus de 20 h). La réaction en chaîne qui a suivi ces deux événements a pourtant été très comparable dans certains quartiers.

Les pluies de juin 2018 correspondent à une pluie dite trentennale, cinquantennale sur Soisy-sous-Montmorency et sur les communes plus à l'Est (bassin versant du ru des Haras).



Mai 2016 : les pluies sont étalées dans le temps et d'intensité moyenne



Juin 2018 : les pluies forment un pic très élevé sur une période courte

ATTENTION AUX IDÉES REÇUES...

On entend souvent que **la pluie décennale** est la pluie qui revient "tous les 10 ans".

En réalité, il s'agit d'une pluie qui, vu ses caractéristiques, a 1 chance sur 10 d'arriver dans l'année. On peut avoir un événement pluvial d'intensité décennale (ou une inondation) plusieurs années de suite, plusieurs fois dans l'année, ou au contraire moins fréquemment. **C'est une question de probabilité.**

De même, 2 inondations centennales ne sont pas séparées de 100 ans à coup sûr et on ne peut donc pas se sentir "tranquille pour 100 ans". Chaque pluie centennale a une chance sur 100 d'arriver dans l'année. Mais il est vrai que cette probabilité faible correspond à des caractéristiques exceptionnelles.

Le 23 juillet 2018, **sept communes ont été reconnues en catastrophe naturelle** : Deuil-la-Barre, Eaubonne, Montignion, Montmorency, Saint-Gratien, Saint-Prix et Soisy-Sous-Montmorency. Les habitants concernés doivent alors être en mesure d'indiquer le type d'inondation subi.

Pas si simple, car derrière une apparente similarité, les phénomènes ont été différents selon les situations géographiques : ruissellement, remontée de nappe, concentration en fond de vallée avec débordement de cours d'eau, débordements de réseau.

Petit zoom page suivante, pour y voir plus clair dans les types d'inondation...



La chaussée de la D905 est inondée

QUELS SONT LES GRANDS TYPES D'INONDATION ?

Ruissellement

Une partie des précipitations ne s'évapore pas et ne parvient pas à s'infiltrer dans le sol : elle ruisselle. Pour des petites pluies, l'eau ruisselle sur les chaussées et s'engouffre dans les avaloirs puis est évacuée par les réseaux d'eaux pluviales. Classiquement, les tuyaux de collecte des eaux pluviales sont dimensionnés pour des pluies décennales. Lors de précipitations très intenses, les réseaux sont saturés, l'eau reste en surface et s'accumule dans les points bas des rues, elle rentre par les bateaux des garages et inonde les sous-sols. Si les terrains sont en pente, l'eau glisse trop vite sur le sol et ne parvient pas à entrer dans les réseaux.

Remontée de nappe phréatique

La nappe phréatique est la première nappe d'eau qu'on rencontre lorsqu'on creuse le sol pour faire un puits, une excavation, pour des fondations ou des sous-sols... Sur certaines parties du territoire du SIARE la nappe est très peu profonde.

Suite aux mois de mai et juin 2018 très pluvieux, avec des orages quotidiens, la nappe phréatique était très haute. Ainsi, dans certains quartiers d'Eaubonne, le niveau a été le plus haut connu depuis 2004. Dans les vallées, en particulier à Soisy-sous-Montmorency, Saint-Gratien et Enghien-les-Bains, la nappe était quasi affleurante (presque au niveau du sol).

Alors, lorsque les sous-sols ne sont pas étanches, l'eau peut rentrer par capillarité, par les fissures ou les joints du sous-sol ou du garage enterré.

Débordement de cours d'eau

La réaction en chaîne de juin dernier est très révélatrice. Acte I : le ru de Montlignon est sorti de son lit et a inondé des maisons à Montlignon, avant de se déverser sur le bassin des Moulinets, qui a atteint pratiquement 100 % de son remplissage, sans déborder : ce bassin de 30 000 m³ a vu passer 110 000 m³ d'eau pendant l'événement ! Acte II : cette eau s'est déversée dans le bassin des Cressonnières à Saint-Gratien, causant son débordement ainsi que celui du ru. Acte III : le niveau d'eau du Lac d'Enghien a augmenté. La soudaineté de l'arrivée des eaux sur ce coteau en pente laisse peu de temps pour se mettre à l'abri... Les volumes d'eau tombés sur le bassin versant n'ont pu être évacués par les réseaux pluviaux profonds eux-mêmes saturés jusqu'à la Seine. Ils se sont accumulés dans le Lac d'Enghien qui a vu son niveau monter de 0,5 m malgré l'ouverture complète des vannes de sortie, inondant les parties basses de certains bâtiments.

Les sources se sont également réactivées sur le bassin versant du ru de Liesse à Bessancourt.



Accumulation d'eau au point bas d'une rue



Débit rapide au Bassin des Cressonnières

Débordement des ouvrages

Débordement de réseaux d'eaux usées

Ces réseaux ont un diamètre plus petit que celui des eaux pluviales. Aussi, lorsque les eaux pluviales sont rejetées dans les réseaux d'eaux usées, ils finissent par déborder. Dans ce cas, l'eau contient de l'eau sale (issue des toilettes entre autres). C'est pour cela qu'il est important de s'assurer de la séparation complète des réseaux (eaux usées / eaux pluviales) sur le domaine public et dans les propriétés privées, et de se mettre en conformité.



Débordement du réseau

Débordement d'ouvrages pluviaux syndicaux

Deux quartiers, à Beauchamp et Eaubonne, ont vu les réseaux pluviaux déborder. Cela encourage le SIARE à poursuivre son programme pluriannuel de travaux. Seuls les bassins de stockage des eaux pluviales de la Digue de la Chasse à Montlignon et des Cressonnières à Saint-Gratien, ont surversé. Tous les bassins étaient pleins à plus de 80 % et jusqu'à 100 %. C'est dire s'ils ont joué leur rôle de protection des habitants !

Dans certaines configurations, des habitants ont été touchés par la catastrophe naturelle, du fait de la localisation particulière de leur habitation, de la géométrie ou de la profondeur des canalisations. Le SIARE, en lien avec les communautés d'agglomération qui gèrent la collecte de l'assainissement, œuvre pour l'amélioration de ces situations.



Débordement d'un cours d'eau

QUAND LA MÉTÉO S'AFFOLE... (SUITE)

L'URBANISATION PRINCIPALEMENT EN CAUSE

L'urbanisation, facteur de vulnérabilité

L'urbanisation s'est étendue sur notre territoire à partir du XIX^e siècle, pour s'accélérer pendant la deuxième moitié du XX^e siècle. Elle a conquis la périphérie de Paris et des agglomérations, jusqu'aux villages, les fonds de vallées et les bords de rivières.

Résultat : l'imperméabilisation des sols, la transformation de l'usage agricole des terres et le déboisement ont transformé le territoire. Les revêtements des rues, les toits, les trottoirs, les terrasses, les entrées de garages... sont autant de surfaces imperméables sur lesquelles l'eau de pluie ruisselle. Avec leur progression, les réseaux d'évacuation, initialement conçus correctement, sont devenus incapables d'écouler des pluies intenses après la densification urbaine. Le volume d'eau ruisselée augmente, le débit et la vitesse d'évacuation aussi, de même que la surface des zones vulnérables.

Parallèlement, la multiplication des routes et voies ferrées en remblai a modifié l'écoulement des eaux en créant des obstacles.

De plus, les marécages ont été souvent "assainis" par drainage et assèchement. Ces zones humides ont pourtant une fonction essentielle de stockage de l'eau. Les constructions se sont étendues jusqu'aux berges des ruisseaux et des rus. Leur canalisation en de nombreux endroits a modifié sensiblement le régime des écoulements naturels.

Et le climat ?

L'évolution des pluies intenses ou exceptionnelles (et son lot de catastrophes) semble augmenter en fréquence et en intensité. Même s'il est prématuré d'établir un lien simple et direct entre pluies et réchauffement climatique, il est certain que ce dernier est un facteur aggravant...

2018 aura été une année exceptionnelle pour les coups de foudre. D'après les calculs de Météorage, la France a, au cours des 8 premiers mois, connu

plus d'impacts (près de 700 000) qu'au cours de toute l'année précédente. Point d'orgue de cette météo tourmentée : le mois de mai avec pas moins de 26 jours d'orages observés en un mois ayant provoqué des incendies, des pannes...

Pour l'avenir, les chercheurs en climatologie s'attendent à voir des orages de plus en plus violents avec une intensité électrique encore plus importante.

De l'aléa au risque...

Ce qui était un aléa naturel sans conséquences est devenu, du fait de l'urbanisation, un risque pour l'homme et les biens. Petite démonstration...

Un aléa est une manifestation, de fréquence et d'intensité donnée, d'un phénomène naturel ou provoqué par l'homme (par exemple la crue d'un cours d'eau). Il est potentiellement dommageable.

L'enjeu correspond aux personnes et aux biens susceptibles d'être affectés par ce phénomène.

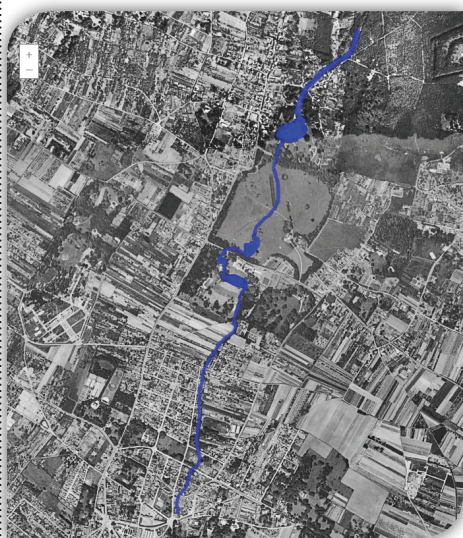
Le risque est le résultat de la superposition de l'aléa et des enjeux sur un même lieu et en même temps.



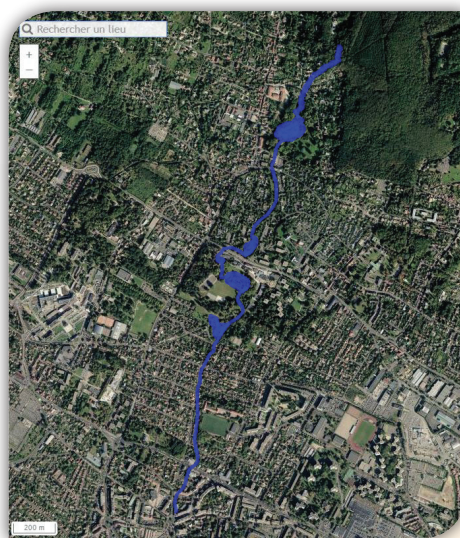
La crue d'un cours d'eau est un aléa naturel.



Quand l'urbanisation s'étend aux zones inondables, l'aléa d'une crue devient un risque.



Vue aérienne entre 1950 et 1960 : les champs occupent une surface importante.



Vue aérienne en 2018 : les champs ont disparu et les surfaces végétalisées sont limitées.

Retrouver plus de naturalité

Le SIARE réactualise tous les 10 ans l'état de son patrimoine en matière de réseaux, réalise une modélisation et établit le programme de travaux des 10 années suivantes. Régulièrement des augmentations du diamètre des réseaux et des créations de bassins de stockage des eaux pluviales sont programmées et effectuées, en tenant compte de l'évolution prévisible de l'urbanisation. Mais ce système a ses limites. Il convient de modifier notre rapport à la construction et au milieu naturel...

Le SIARE, auquel les communautés d'agglomération adhérentes ont transféré la compétence GEMAPI (Gestion des milieux aquatiques et prévention contre les inondations) au 1^{er} janvier 2017, veille désormais à protéger le milieu naturel, en particulier les zones humides.

Le bon fonctionnement des zones humides est primordial pour stocker l'eau et donc réduire certaines inondations. Il permet de préserver la biodiversité qui a aussi un rôle dans l'évapotranspiration de l'eau et donc dans le ralentissement des phénomènes d'inondation.

SOLIDARITÉ ET ADAPTATION

Face à la vulnérabilité du territoire, les élus et les équipes du SIARE se mobilisent. La vulnérabilité des zones à risque dépend de nombreux facteurs : caractéristiques de la population (âge, état de santé...), système d'alerte, urbanisme, comportements, capacité d'adaptation. La capacité à surmonter la crise mais aussi à récupérer un fonctionnement normal (résilience) a été mise à l'épreuve le 31 mai 2016 et le 12 juin 2018.

Il faut saluer le comportement exemplaire, la solidarité et le civisme des habitants touchés par les inondations. Beaucoup, dans les secteurs les plus à risque, ont été sinistrés à ces 2 dates. Saluons également la coordination entre les pompiers, les polices municipales et communautaires, les élus et les services municipaux, qui ont, avec le SIARE, mobilisé l'ensemble des moyens disponibles.

Caractériser le réseau hydrologique

Depuis la prise en charge des missions liées aux inondations en 2017, le SIARE a arpenté les rus pour identifier leurs caractéristiques et les secteurs qui posent problème. L'historique des observations permettra de modéliser le comportement des rus et d'établir un plan pluriannuel de travaux pour limiter les risques. Un programme d'entretien est désormais opérationnel. Des aménagements hydrauliques découleront de l'étude générale mais ils seront plus longs à mettre en œuvre : chacun d'eux devra être étudié spécifiquement et le coût prévisible de ces chantiers sera conséquent.

Alerter et protéger

Le SIARE réfléchit à l'amélioration de son système d'alerte à la population. Au-delà de la méthode, la difficulté réside dans la définition du moment où l'alerte est pertinente. Il n'est pas opportun d'être constamment en vigilance orange. Mais contrairement aux crues lentes de plaine, l'inondation par les rus du territoire est soudaine, il est donc difficile de la détecter à temps pour alerter efficacement.

Il reste encore beaucoup à faire pour protéger les biens et les personnes, mais il est utile de rappeler que le risque zéro n'existe pas.

Planifier et anticiper

Dans les communes où le SIARE a la compétence collecte de l'assainissement, il dispose désormais d'un schéma directeur axé, entre autres, sur le bon fonctionnement hydraulique, la réhabilitation des réseaux et la mise en conformité vis-à-vis de la séparativité eaux usées / eaux pluviales.

Les événements exceptionnels nous alertent sur la nécessaire action coordonnée dans le domaine de l'eau. Ils sont de nature à modifier le regard des acteurs de la construction : services d'urbanisme, aménageurs, constructeurs. La ville doit s'adapter à sa vulnérabilité. Malgré la pression urbaine, des précautions sont à prendre : éviter de construire encore dans les zones inondables ; conseiller les porteurs de projet pour ne pas construire des sous-sols dans les secteurs de remontée de nappe d'eau ou les fonds de vallée ; prévoir des sous-sols étanches jusqu'au niveau du rez-de-chaussée ; veiller à dimensionner les réseaux ; prévoir la gestion des eaux de pluie à la parcelle chaque fois que c'est possible et, si ce n'est pas le cas, construire des bassins de rétention fonctionnels et assurer leur entretien...

AVEZ-VOUS LES BONS RÉFLEXES ?

Être moins vulnérable, c'est aussi l'affaire de tous. Encore faut-il connaître les gestes qui sauvent.

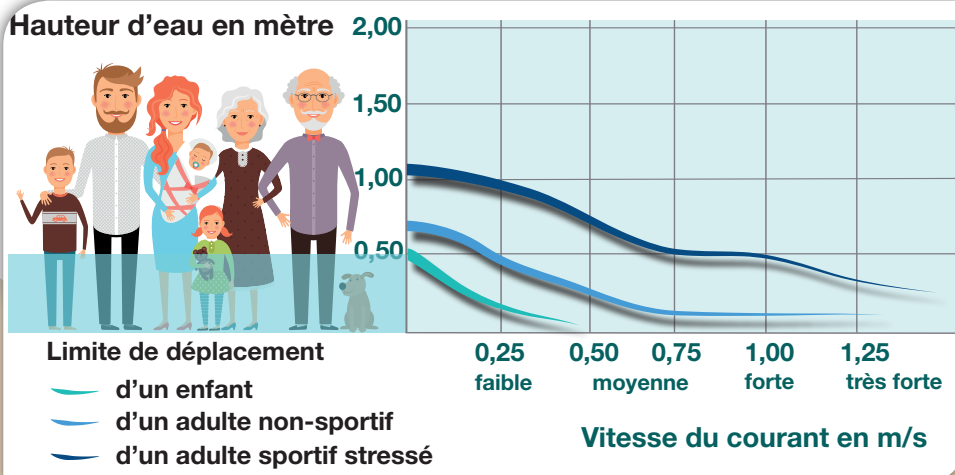
Le SIARE met à disposition des maquettes pour prévenir. Il accompagne les communes qui le souhaitent à la rédaction de leur dossier d'information communal sur les risques majeurs (DICRIM). Des réunions publiques ont été organisées avec les communes concernées. L'enjeu : savoir se protéger soi-même avec des réflexes qui peuvent sauver la vie.

Règle n°1 : ne pas marcher dans l'eau

- **Dans les rus et bassins** : le risque est de sous-estimer l'effet de la vitesse de l'eau et de se faire entraîner. La plupart des ruisseaux sont canalisés dans des tuyaux. Une personne ne peut pas y survivre. La vitesse dans le ru de Montlignon a été mesurée à 3 m/s ! Le danger est évident.
- **Dans la rue** : l'eau est souvent rendue opaque lors des inondations. Le risque est de tomber dans les réseaux si une plaque d'égout est partie avec la pression de l'eau. Là encore, personne ne peut survivre.

D'autres règles à suivre...

- Garder le moins de choses de valeur dans un sous-sol.
- Placer les tableaux de distribution électrique et les équipements de chauffage au-dessus du niveau des plus hautes eaux connues.
- Ancrer les cuves de fuel et les citernes : elles flottent et polluent si le sol est submergé.
- Installer des batardeaux devant les ouvertures.



Quelle que soit la valeur des biens à protéger, aucun ne vaut votre vie.

Les journaux télévisés parlent fréquemment de personnes qui se sont noyées dans les parkings souterrains en cherchant à récupérer leur voiture.

ZOOM

SUR LES ÉTUDES ET LES TRAVAUX

UN SCHÉMA DIRECTEUR D'ASSAINISSEMENT À BESSANCOURT

En 2002, la commune de Bessancourt avait ordonné une étude sur l'état de ses réseaux (eaux pluviales et usées). Depuis 2016, le SIARE a repris les missions de collecte de l'assainissement. Une mise à jour de l'étude de 2002 a donc été menée pour prendre en compte les travaux réalisés et les nouvelles constructions, car c'est en appréhendant bien le fonctionnement des réseaux qu'un programme pluriannuel de travaux peut être établi. L'étude a permis de fixer les orientations fondamentales des aménagements en vue d'améliorer la qualité, la fiabilité et la capacité du système d'assainissement de la commune de Bessancourt.

Une étude en 3 volets :

- **Un diagnostic patrimonial** pour prévenir et rénover, par des méthodes les moins coûteuses et moins gênantes, les réseaux souterrains. Ces diagnostics sont menés grâce à des visites d'observation des regards, des inspections télévisées à l'intérieur des canalisations et des relevés topographiques qui seront intégrés à notre Système d'Information Géographique.
- **Une modélisation du réseau** pour localiser les secteurs présentant des risques d'inondations et proposer des scénarios d'aménagement.
- **Une étude des flux de pollution** pour vérifier la bonne conformité des branchements. Les inversions de branchements (eaux pluviales

dans les eaux usées et eaux usées dans les eaux pluviales) sont des causes de pollutions graves et de risques de débordements. Des mesures ont été réalisées grâce à des capteurs, ainsi que des visites.

À l'issue de cette étude de 2 ans, le SIARE dispose d'un programme de travaux sur 11 ans (schéma directeur) avec pour objectifs :

- la préservation et la restauration de l'état du réseau,
- la lutte contre les débordements,
- la lutte contre la pollution du milieu naturel.

Reste à programmer les travaux en fonction de leur degré d'urgence et des contraintes budgétaires.

TRAVAUX À SAINT-PRIX

Préalablement aux travaux d'embellissement menés par la commune de Saint-Prix sur la rue d'Ermont, le SIARE a entrepris une réhabilitation du collecteur d'eaux usées. Celle-ci se déroule en 2 temps afin de limiter les impacts du chantier sur les riverains.

- Juin - octobre 2017 : la 1^{ère} phase a permis de réaliser des travaux de rénovation par tranchée de la canalisation centrale et de 52 branchements.
- Novembre - décembre 2018 : la méthode du gainage a été choisie pour cette 2^{ème} phase afin de limiter la gêne pour la circulation. Près de 600 m du collecteur (diamètre 200) et 31 branchements sont restaurés pour rétablir l'étanchéité et la structure du collecteur.

Ces travaux font l'objet d'une demande de subvention auprès de l'Agence de l'eau Seine-Normandie.

TRAVAUX SUR LES RÉSEAUX À BESSANCOURT

La commune de Bessancourt a pour projet de réaménager la rue des Genêtes. Les réseaux étant en mauvais état, le SIARE est intervenu pour réaliser des travaux de réhabilitation du collecteur d'eaux usées, et de création d'un réseau d'eaux pluviales. Le chantier, démarré en juillet dernier, a utilisé la technique du gainage et de la réfection des branchements. Une seconde phase aura lieu à l'été 2019.

De septembre à novembre 2018, rue de Pierrelaye (RD191), le SIARE réalise des travaux de réhabilitation de son réseau d'eaux usées et de ses branchements sur une portion de la rue.

Certains branchements seront réhabilités avec l'ouverture d'une tranchée. En revanche, la technique employée pour la réhabilitation de la canalisation principale sera le chemisage polymérisé en place. Ce procédé permet d'éviter une ouverture de chaussée et de réduire la durée des travaux et l'impact sur la circulation automobile.



Opération de gainage



Interventions des équipes du SIARE sur le terrain

TRAVAUX SUR LES COMMUNES DE BÉTHEMONT-LA-FORÊT ET CHAUVRY

Depuis le 1^{er} janvier 2017, les communes de Béthemont-la-Forêt et Chauvry ont adhéré au SIARE qui a poursuivi les études sur l'assainissement collectif menées depuis 15 ans. En continuité, le projet porté par le SIARE, en collaboration avec les communes, comprend 2 axes complémentaires : créer un réseau de collecte des eaux usées dans l'ensemble des rues des deux villages et aménager une station de traitement sur la commune de Chauvry, à proximité de la Francilienne.

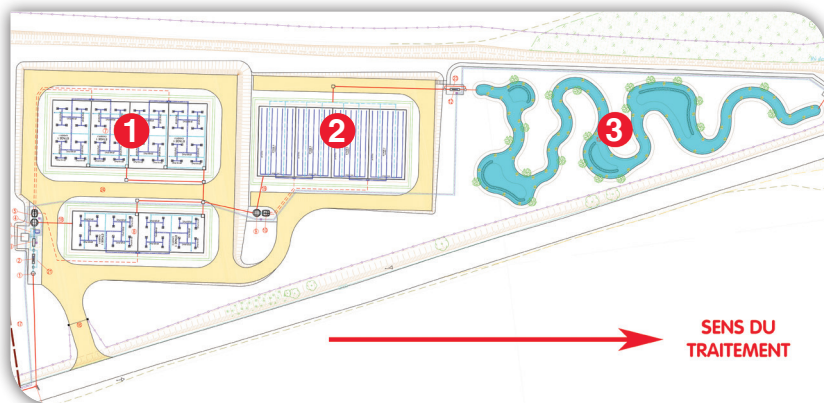
Les processus sont enclenchés : en mai dernier, une consultation des entreprises a été lancée pour permettre le démarrage des travaux liés à la création des réseaux début 2019. Le chantier devrait durer 14 mois environ. Le 12 septembre, une réunion publique a permis d'informer les habitants sur le déroulement du projet. Concernant l'implantation de la station de traitement, le SIARE a obtenu l'accord des services de la police de l'eau en avril.

La station de traitement est de type à filtres plantés de roseaux **1** **2** suivis par une zone de rejet végétalisée **3**.

D'autres autorisations sont encore nécessaires avant de commencer les travaux de la station en 2020. Les travaux de mise en conformité des branchements pourront commencer dès l'achèvement des travaux de la station.



Épuration par les végétaux (roseaux)



Plan de la station d'épuration à filtres plantés de roseaux

ÉTUDE : LA QUALITÉ DES EAUX, ÇA SE PRÉPARE...



Dans le sillage des prises de conscience (et des directives européennes et réglementations nationales), le SIARE entend mettre en place un suivi de la qualité de l'eau sur l'ensemble de son territoire. D'ici 2020 un programme sur trois ans devrait voir le jour, en vue d'une connaissance plus concrète, précise et fiable de la qualité des eaux : il s'agit d'identifier, localiser et quantifier les types de pollution, évaluer la qualité biologique et chimique pour la vie des poissons, et, qui sait, la « baignabilité » du lac d'Enghien. Sur notre territoire très urbanisé, les problématiques d'assainissement, d'eaux pluviales et de cours d'eau sont étroitement liées.

Souvent assimilés à des canalisations d'eau pluviale, les rus historiques subissent des déversements de mauvais branchements d'eaux usées et des eaux de voirie.

Ce fonctionnement, résultant de décennies d'urbanisme foisonnant, n'est pas connu avec exactitude. Si l'on y ajoute la complexité de la chimie de l'eau, la mise en place de ce suivi sera un travail de longue haleine. Un travail qui vaut la peine quand l'objectif final est d'améliorer la qualité des eaux de nos rus et du lac d'Enghien, par un plan d'actions établi sur la base de l'identification des sources de pollutions.

« Il y a 40 ans, la Seine à Paris ne comptait plus que 5 espèces de poissons. On en dénombre plus de 30 aujourd'hui, ce qui témoigne de notre capacité à agir pour reconquérir la qualité de l'eau et des milieux aquatiques et de notre responsabilité dans leur dégradation. Mais pour bien agir, il faut bien connaître. » (Source DIREN 2010).



INSTALLER UN SYSTÈME INDIVIDUEL DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES

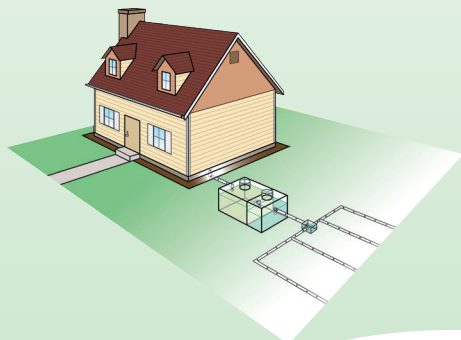
Vous avez un projet de construction ou votre logement n'est pas raccordé au réseau public de collecte d'assainissement, sachez que toute eau usée doit être traitée avant d'être restituée au milieu naturel. L'enjeu est de taille : préserver la salubrité publique et l'environnement. L'Assainissement Non Collectif (ANC) représente 15 à 20% des logements en France, mais seulement 2% sur notre territoire. Autrefois appelé système sur fosse septique, l'ANC est aujourd'hui plus performant. Cette solution à part entière est une alternative à l'assainissement collectif lorsque celui-ci n'existe pas, à certaines conditions : il doit entre autres être entretenu régulièrement et contrôlé par le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC).

Le SPANC est là pour conseiller sur les démarches à entreprendre pour les constructions neuves, les réhabilitations, l'entretien des ouvrages... et pour contrôler les ouvrages neufs : assurer la pérennité des installations, réduire les pollutions diffuses et protéger l'environnement, surveiller le bon fonctionnement des ouvrages.

Comment ça marche ?

Les installations d'ANC pré-traitent l'ensemble des eaux usées, permettant la décantation des matières solides présentes dans l'eau. Ces matières sont stockées dans une fosse toutes eaux. Le rejet d'eaux à la sortie de ce pré-traitement contient toujours des germes, micro-organismes et matières organiques ; elles sont donc acheminées vers un système contrôlé d'épandage dans un sol reconstitué (massif de sable) où la pollution subit une dégradation biochimique. Les fosses, elles, doivent être vidangées régulièrement.

Attention, les eaux pluviales ne doivent pas être dirigées vers l'assainissement non collectif.



Hommage à Jérôme Priour

Nous avons été extrêmement affectés par le décès de notre collègue Jérôme Priour, âgé de 39 ans et papa de 2 enfants, survenu le 15 avril 2018. Nos premières pensées sont d'abord allées à sa famille.

Au SIARE depuis 16 années, Jérôme a été l'un des piliers de notre syndicat. Au-delà de son très grand professionnalisme, il était animé par des qualités humaines hors du commun.

Nous gardons le souvenir d'une personne sincère, disponible, dévouée et d'une intelligence d'esprit et de cœur rare.



LE PETIT COLLECTEUR

Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Région d'Enghien-les-Bains
1 rue de l'Égalité
95230 Soisy-sous-Montmorency
Tél : 01 30 10 60 70 / Fax : 01 30 10 60 71
info@siare.net - www.siare95.fr

Direction de la publication :
Jean-Pierre Enjalbert

Direction de la rédaction :
Amparo Martaud

Comité de rédaction : Morgane Barbier,
Marie-Anne Gineste, Nina Guikovaty,
Isabelle Heydel, Jean-Marc Jumel, Sophie
Reboux, Sébastien Yot

Crédits photos : SIARE ; Cartes p4 :
IGN-Remonter le temps ; Illustration p 5 :
MarkediA ; 123RF banque d'images

Conception et rédaction : MarkediA

Impression :
Imprimerie RAS
Tirage : 145 000 exemplaires

Distribution : ADREXO



DES MAQUETTES PÉDAGOGIQUES POUR SENSIBILISER

Avez-vous eu l'occasion de découvrir, au détour de fêtes municipales célébrant la nature, notre « petite maison » ?

Celle-ci avait été conçue par les collaborateurs du SIARE il y a plus de 6 ans, mais après tant de manipulations le moment était venu de la remplacer au profit d'outils toujours plus pédagogiques et interactifs. Le SIARE a décidé de réaliser 3 maquettes adaptées à notre territoire.

- Une représentation simplifiée du bassin versant du ru de Montlignon : son objectif est de sensibiliser et d'expliquer les phénomènes naturels se produisant lors d'épisodes pluvieux (grand cycle de l'eau). Elle est inondable et fonctionne avec un jeu de pompes en circuit fermé.
- Une « petite maison » : elle explique le fonctionnement des réseaux d'eau dans l'habitat (eau potable, usée et pluviale) et permet de visualiser l'ensemble des canalisations sous la voirie.
- Une maquette « petit cycle de l'eau » : elle aborde un large éventail de notions : château d'eau, station de potabilisation, usine de traitement et d'épuration... Le public a une vision à 360° de la gestion et du traitement de l'eau.



Deux maquettes ont un fonctionnement avec des circuits LED pour des manipulations par tous. Ces maquettes seront présentées lors de manifestations municipales liées à l'environnement et proposées dans le cadre d'activités scolaires.